

# **Un second scanner en 2021 au Centre Hospitalier d'Arcachon**

**Dans le cadre d'un projet global d'optimisation des prises en charge en imagerie sur le Pôle de Santé d'Arcachon, l'installation d'un second scanner sur l'établissement vient de recevoir l'avis favorable de l'Agence Régionale de Santé, pour une ouverture prévue en 2021.**

Ce projet d'extension vise à poursuivre la dynamique autour d'une offre de soins d'imagerie complète, pérenne et de qualité sur le territoire du Bassin d'Arcachon et la zone d'attractivité géographique, constituée des communes du Bassin d'Arcachon, du Nord des Landes et du Val de l'Eyre dans un contexte de forte croissance de la population. Pour rappel et d'après l'INSEE, le Bassin d'Arcachon affiche la plus forte croissance de population de tout le département girondin avec un taux d'évolution deux fois plus important que celui de l'agglomération bordelaise

L'arrivée d'un second scanner s'explique d'abord par la forte croissance d'activité des urgences du Centre Hospitalier d'Arcachon (34.000 passages en 2018) qui a entraîné une forte augmentation des délais de prise en charge, notamment au niveau des scanners.

**En effet, malgré près de 18 000 examens réalisés annuellement en 2018, les délais d'attente pour un patient externe sont aujourd'hui en moyenne de plus de 20 jours.**

L'usage de ce scanner devra permettre de compléter l'offre du premier scanner notamment dans le cadre des maintenances préventives/correctives et pannes, garantissant ainsi l'usage scanographique 24/7, prérequis à une activité d'urgence efficiente.

Cette demande de second scanner sera portée par le Groupement

de coopération Sanitaire IRMBA né en 2008 et fruit d'une coopération entre le Centre Hospitalier d'Arcachon, la Clinique d'Arcachon et le groupement de praticiens libéraux du Bassin d'Arcachon. En effet, ce projet, basé sur une organisation médicale associant les équipes paramédicales du CHA, du GCS IRMBA ainsi que l'ensemble des cabinets libéraux du territoire, permettra d'améliorer les parcours patients et faciliter la gestion de la permanence des soins de l'ensemble du plateau d'imagerie du Pôle de Santé en H24, 7j/7.